

400 000 : LA BELLE ARNAQUE PATRONALE

Un slogan qui fleurit ces dernières semaines dans les tracts et communiqués des salarié.es du social. Et pour cause, le collectif des 400.000 qui utilise le nombre d'enfants placés pour s'approprier les modalités de revendications de notre camp, organise une action de rue le 15 mai. Ce collectif qui revendique des moyens pour la protection de l'enfance, est composé principalement de ceux qui participent à sa dégradation : les organisations patronales et directions du secteur !

Quand le patronat détourne les grèves

En appelant à cette date, déjà annoncée par des collectifs et syndicats du secteur, comme suite de la grève nationale très suivie du 1er avril, le collectif des 400000 cherche à couper l'herbe sous le pied aux luttes des salariés qui se battent notamment contre leurs projets, et à donner l'illusion d'intérêts communs.

Mais comment s'y méprendre quand Nexem, le MEDEF du social et médico-social, a précisé en mars dernier son plan de nouvelle convention collective : augmentation du temps de travail, diminution des congés, individualisation des salaires...

Les mêmes qui licencient...

Tout ça, dans un contexte de coupes budgétaires massives et de licenciements. Ainsi la direction de l'APF (Association des Paralysés de France) se tape aussi le culot d'appeler à se mobiliser le 15 mai, pile au moment où 450 de ses salarié.es sont salement licencié.es, après que cette même direction le leur ai annoncé en visio, et tenté de rogner un max sur leurs indemnités.

Parallèlement annonce est faite aux étudiant.es et aux salarié.es de l'ETSUP que l'école fermera définitivement ses portes si aucun repreneur ne se présente. On a plus assez de collègues et on ne pourra bientôt plus les former !

...et qui maltraitent

La liste des méfaits du collectif patronal concerne évidemment directement les enfants également : pénurie de personnel pour les accueillir, manque et fermetures d'établissements d'accueil, et très souvent, directives maltraitantes.

Citons France Terre d'Asile, dont la politique de remise en cause de l'âge des mineurs isolés étrangers est largement mise à jour avec les luttes de ces jeunes, comme celle du collectif des jeunes du Parc de Belleville, laissés à la rue et sans droits par certaines après leur rejet par l'association.

A bas le social washing !

Autant d'histoires glauques que de signataires. Mais le social-washing est bien ficelé. On y trouve aussi la Cimade et la LDH, et une association d'anciens enfants placés, à qui ça ne pose apparemment pas de problème de servir de vitrine ! Et les directions se donnent les moyens de mobiliser en intimant à leurs salarié.e.s de venir manifester sur du temps de travail. Cette fois, pas de retrait sur salaire !

Vive la lutte les classes !

Mais beaucoup de salarié.es et d'équipe militantes ne se laissent pas duper par la manœuvre. Des grèves sont annoncées toute la semaine par les collectifs et syndicats du secteur, dans 20 départements de France. Aux côtés des agents de la fonction publique, des salarié.es des Missions Locales, de France Travail, de la culture, des étudiant.es, des collectifs de chômeurs, de jeunes en lutte, c'est bien contre les politiques d'austérité menées conjointement par le gouvernement et les patrons que la bataille devra se mener... en toute indépendance de classe !

ABONNE-TOI A NOTRE
NEWSLETTER EN SCANNANT
LE QR CODE OU A L'ADRESSE

[HTTPS://FRAMALISTES.ORG/
SYMPA/SUSCRIBE/
NEWSLETTERNPAGRENOBLEISERE](https://framalistes.org/sympa/suscribe/newsletternpagrenobleisere)





Loi Attal, un projet démagogique et répressif

Lundi 5 mai, à l'appel du syndicat SNPES-PJJ, des professionnels de la PJJ se sont rassemblé.e.s dans plus d'une trentaine de villes pour s'opposer à la loi Attal. Adopté ce 13 mai à l'Assemblée Nationale avec les voix du Rassemblement National et doit être voté lundi au Sénat. Le texte prévoit notamment de créer une amende pour les parents qui ne répondrait pas aux convocations et la création d'une procédure de comparution immédiate dès 16 ans. Enfin la prise en compte de la minorité dans les jugements devient l'exception, les jeunes étant désormais traité comme des adultes à partir de 16 ans. Cette loi vient alourdir l'arsenal judiciaire dont l'État dispose pour réprimer les jeunes des classes populaires et leurs parents. Dans le contexte des révoltes suite au meurtre de Nahel par un policier, Attal avait présenté cette loi avec la formule démagogique « tu casses, tu répares ». Il ne visait évidemment ni les flics assassins, ni les gouvernements responsables des coupes dans les budgets de l'action sociale.

ETSUP : les étudiants mobilisés contre la fermeture de l'école en travail social

Lundi 12 mai, les étudiant.e.s de l'ETSUP ont manifesté pour s'opposer à la fermeture de l'école. Placée en procédure de sauvegarde en janvier, cet établissement de près de 2000 élèves a vu ses finances s'effondrer suite au retard pris par les travaux des nouveaux locaux. Cinq offres de reprise ont été communiqué et ont permis d'éviter la liquidation immédiate. Mais cela ne supprime en rien la pression à la rentabilité. C'est pourquoi les étudiants revendentiquent la continuité de la formation avec le maintien des promotions et des équipes pédagogiques. Une mobilisation qui pourrait en inspirer d'autres contre la marchandisation du travail social et de ses écoles de formation.

Grève de la fonction publique à Grenoble : Mobilisation importante des écoles en lutte et répression policière

Un millier de grévistes de la Fonction publique ont manifesté mardi 13 mai. Parmi elles et eux, de nombreux personnels des écoles REP déjà mobilisés les 10 Avril et 5 Mai ! Ils et elles revendentiquent création de postes, statut pour les AESH et moyens REP pour toutes les écoles et collèges qui en ont besoin. Le recteur a multiplié les visites d'écoles et prétend régler les problèmes pour la rentrée de septembre, mais sans annoncer de moyens pour y parvenir. A défaut d'apprécier la carotte des belles promesses, les grévistes ont eu le bâton des flics. Deux enseignants ont ainsi été placé plusieurs heures en garde-à-vue pour une banderole « Retailleau <3 Néonazis ». Un tel arbitraire constitue une raison supplémentaire de se battre. C'est ce qu'on décidé les grévistes en reconduisant leur mobilisation les 14 et 15 mai afin de se lier aux travailleurs sociaux en grève ce jeudi.

Les Jours heureux en grève

Les salarié.e.s des Jours Heureux étaient en grève mardi 6 mai. Comprenant 22 établissements et services, l'association accueille des personnes en situation de handicap mental en région parisienne. Les grévistes s'opposaient au refus de la direction de verser la prime de partage de la valeur, dite prime Macron. Par leur mobilisation, ils et elles ont obtenu le versement de 250 000 euros, un encouragement à lutter !

Présidents de Départements : des coupables difficiles.

L'association des Départements de France a réagit à l'annonce de nouveaux contrôles dans les services d'action sociale. Son représentant, François Sauvadet (UDI), prétend que « les présidents de départements sont des coupables faciles quand tout le monde tourne les yeux ». M. Sauvadet sait de quoi il parle, en 2017 il avait été accusé de s'être acheté une maison avec piscine en utilisant son Indemnité Représentative de Frais de Mandat. Or ces accusations étaient alors injustifiées puisque la pratique n'était pas encore interdite. Dans le cas des contrôles de l'ASE, il est également probable qu'une partie des enquêtes montrent que la dégradation des conditions d'accueil résulte des coupes budgétaires successives. Et pour sanctionner de tels crimes, il faudra bien plus que les quelques contrôles missionnés par la ministre Vautrin.

Les CCAS menacés de disparition

Fin avril, le ministre Rebsamen a demandé a ses services de trouver de nouvelles économies à faire dans les budget des collectivités. Il propose notamment de supprimer l'obligation pour les mairies de créer un Centre Communal d'Action Sociale. Une mesure d'autant plus antisociale que les missions locales sont déjà sur le point de fermer du fait des coupes budgétaires imposées par Bayrou.

Le Sénat bannit les associations de solidarité des centres de rétention administrative

Les sénateurs ont adopté une proposition de loi présentée par Les Républicains et qui vise à interdire aux associations d'aide aux étrangers (comme la Cimade, France terre d'asile ou Forum réfugiés) d'entrer dans les centres de rétention administrative (CRA). Ces associations interviennent dans ces centres pour aider dans leurs démarches les personnes étrangères enfermées en vue de leur expulsion et les aident à faire valoir leurs droits. Désormais elles seraient remplacées par des fonctionnaires de l'Office français de l'immigration et de l'intégration qui dépendent... du ministère de l'Intérieur. En résumé, ce sont ceux qui envoient ces personnes derrière les barreaux qui seraient supposés défendre leurs droits. Avec Retailleau aux manettes, on peut être sûr que cette défense sera minime, voire inexisteante.

Pour suivre : 
NPA.REVOTRAVAILSOCIAL
NPA.REVOREGRENOBLESERE



npa.grenobleiere@gmail.com

**LE SOCIAL RIPOSTE : GREVE ET MANIFESTATION
JEUDI 15 MAI, 12H30 DDETS (AV. MARIE REYNOARD) - ASSEMBLE GENERALE 15H30 - BOBINE**